

AST & Extension T

Les Extensions et Autorisations Secondaires

Afin de permettre la personnalisation de la pratique Basket, la FFBB propose les extensions suivantes :

- 1 **Extension joueur compétition** (5x5 et 3x3, Mini-Basket)
- 2 **Extension joueur Loisir** (5x5 et 3x3)
- 3 **Extension joueur Entreprise** (5x5 et 3x3)
- 4 **Extension VxE** (Basket Santé, Basket Inclusif, BaskeTonik).
- 5 **Extension T** (Prêt).
- 6 **Les extensions sont complétées par des Autorisations Secondaires** : Autorisation Secondaire Performance (ASP), Autorisation Secondaire Territoire (AST).

AST est maintenant disponible sur e-Licence !

Qu'est ce que l'AST ?

L'Autorisation Secondaire Territoire (AST) permet au licencié d'accéder à une **pratique compétitive** non disponible dans son **groupement sportif d'origine** (Club Principal) au sein d'un second groupement sportif (Club d'Accueil).

Condition d'obtention :

L'Autorisation Secondaire Territoire (AST) est délivrée pour un seul club, entre le 01/07 et le 30/06, à tout joueur, sans distinction d'âge, qui répond aux conditions cumulatives suivantes :

- Être titulaire d'une extension joueur compétition dans son club principal
- Ne dispose pas, au sein de son groupement sportif principal, de la pratique compétitive 5x5 ou 3x3, sans distinction des catégories d'âge, de niveau de pratique et/ou de pratique féminine ou masculine.

Par exception :

- L'AST sera délivrée au joueur qui évoluera au sein d'une CTC si son club principal n'est pas le club porteur des droits sportifs.
- L'AST sera délivrée à tout joueur de catégorie U20 qui ne possède pas d'équipe U20 au sein de son groupement d'origine

Au titre des règles de participation, hormis dans le cadre d'une CTC, elle sera comptabilisée dans le quota de mutés. Par ailleurs, les règles de participation limiteront l'accès à certaines compétitions

Pratique compétitive	5x5M	5x5 F	3x3 M	3x3 F
5x5 M	non	non	oui	non
5x5 F	non	non	non	oui
3x3 M	oui	non	non	non
3x3 F	non	oui	non	non

Prérequis pour l'envoi d'une demande d'AST/T via e-Licence

Une demande d'extension AST/T ne peut s'effectuer que pour un licencié qualifié sur la saison en cours avec une extension compétition. Toutes les autres extensions ne sont pas éligibles au process dématérialisé AST/T.

Le licencié doit être passé par le processus e-Licence pour effectuer sa licence afin de pouvoir bénéficier du service de dématérialisation de l'AST/T.

Procédure d'obtention d'une AST

Étape 1

RDV sur FBI

testeur.testelicence

FFBB

FBI 2021-2022

Organismes Licences Compétitions Administrations Editions Jeunesse Chercher ?

Gestion des licences

Nouveautés

Gestion des entrées/sorties

Gestion des préinscriptions

Nouveautés de la version 3.0.4 du 17/02/2021

Nouveautés de la version 3.0.3 du 16/12/2020

Nouveautés de la version 3.0.2 du 08/09/2020

Nouveautés de la version 3.0.5 du 24/02/2021

Nouveautés de la version 3.0.6 du 01/06/2021

Nouveautés de la version 3.0.1 du 10/07/2020

Corrections

Corrections de la version 3.0.4 du 17/02/2021

Corrections de la version 3.0.3 du 16/12/2020

Corrections de la version 3.0.2 du 08/09/2020

Corrections de la version 3.0.5 du 24/02/2021

Corrections de la version 3.0.6 du 01/06/2021

Corrections de la version 3.0.1 du 10/07/2020

Statistiques

Nombre total de licences : 1

Taux de renouvellement : 0%

Equipes engagées : 0

Pour lancer le processus de demande d'une autorisation secondaire AST via e-Licence, le club d'accueil pour les AST ou le club porteur pour les AST-CTC doit se rendre sur l'onglet « **Licence** » et « **Gestion des préinscriptions** ».

Étape 2

Rechercher le licencié

Pour rechercher un licencié dans la base national, cochez la case « **recherche nationale AST/T** »

Étape 3

Compléter la préinscription

Seule une préinscription au statut « **05 – Licence générée** » peut faire l’objet d’une création de demande d’AST. En cliquant sur le résultat de recherche, une page préinscription simplifiée s’ouvre.

Sélectionnez le type de demande et le type de compétition.

Lorsque la fiche est enregistrée, un mail est envoyé au demandeur de licence.

Le statut de la pré-inscription passe alors à : « **06 - En attente de saisie adhérent AST/T** ».

Étape 4

Envoyer la préinscription avec AST

A l'enregistrement de la pré-inscription, FBI envoie un mail au demandeur contenant le lien

Étape 5

Le licencié complète le formulaire

DEMANDE DE RENOUELEMENT DE VOTRE LICENCE
DANS LE CLUB

FAQ Contacter le club Assistance

DEMANDE D'EXTENSION AST/T

JE SUIS

Prénom :
Nom :
Née(e) le : 29/09/2012
Numéro de licence :
Catégorie : U9

JE SOUHAITE

Pratique sportive exercée dans le club principal : Jouer en Compétition 5x5 / 3x3 / Mini Basket
Pratique sportive exercée dans le club d'accueil : AST + 5x5

CLUBS

Club principal :
Club d'accueil :

JE SIGNE ET VALIDE

Le licencié valide son formulaire.

hypertexte (à l'adresse mail saisie sur la fiche de pré-inscription).

Étape 6

Recevoir la confirmation



Merci !
Votre demande a été envoyée à votre club, qui va la contrôler avant de la transmettre à la Fédération Française de Basketball

A très vite sur les terrains.
La Fédération Française de Basketball.

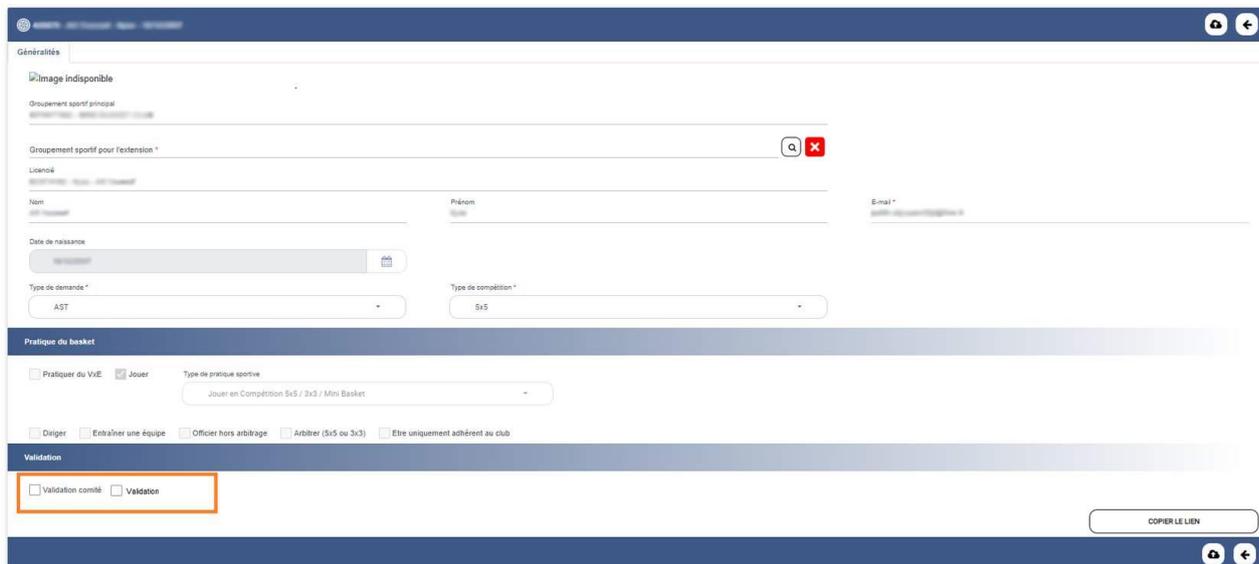
Conformément à la réglementation sur la protection des données à caractère personnel (UE2016-679), vous bénéficiez d'un droit à l'information, d'accès, de rectification et de suppression des données, d'un droit d'opposition pour motif légitime ou pour tout traitement lié à la prospection commerciale, d'un droit à la limitation du traitement, et d'un droit lié à la portabilité de vos données ainsi que du droit de définir des directives relatives au sort de vos données après votre décès, qui s'exercent en nous écrivant à l'adresse e-mail dpo@ffbb.com.
Ce courriel a été envoyé automatiquement par FBI depuis une adresse qui ne peut pas recevoir de réponse.
France Basket Informations. Copyright © Fédération Française de Basketball

Un mail de confirmation est envoyé à l'utilisateur.

Une alerte est envoyée dans FBI aux clubs et aux comités (messagerie interne) ainsi qu'un message externe pour le club d'accueil et le club principal.

Étape 7

Valider par les entités



The screenshot shows the 'Validation' section of the e-Licence application. It contains two checkboxes: 'Validation comité' and 'Validation'. The 'Validation' checkbox is highlighted with an orange box. The 'Pratique du basket' section is also visible, showing options for 'Pratiquer du VAE', 'Jouer', and 'Type de pratique sportive'.

Le club secondaire pour les AST-CTC et le comité peuvent valider la demande d'AST. Une fois que toutes les entités ont validé la demande, la fiche licence est mise à jour.

L'Extension T est maintenant disponible sur e-Licence !

Qu'est ce que l'Extension T ?

Un joueur peut être autorisé, lorsqu'il existe des raisons sportives valables, à participer à des compétitions avec une association ou société sportive autre que celle pour laquelle il est licenciée.

Les raisons sportives sont appréciées par l'autorité compétente pour accorder cette mise à disposition. Cette mise à disposition temporaire est subordonnée à l'accord des associations sportives et du ou des Comités Départementaux concernés.

Plus de détails sur l'extension T

—

Il ne peut participer à une compétition officielle **qu'avec une seule équipe de l'association ou société sportive auprès de laquelle il est mis à disposition.**

La mise à disposition s'effectue pour une saison sportive. Il ne peut y être mis fin avant la fin de la saison que par la Commission Fédérale Juridique (section qualifications) en présence d'une situation exceptionnelle.

La mise à disposition ne peut être **renouvelée qu'une seule fois** (pour la même association sportive ou pour une autre).

Une nouvelle mise à disposition ne pourra commencer qu'**après une année minimum au sein d'un club principal, sans extension T.**

Condition d'obtention

L'extension T est **délivrée entre le 01/07 et le 30/11**, à tout joueur demandant, pour des **raisons sportives**, à être mis à disposition d'une autre association ou société sportive et qui répond aux conditions cumulatives suivantes:

- Être titulaire d'un socle de type 0, ou de type 1 uniquement pour les joueurs mis à disposition du Pôle France Yvan MAININI,
- Être titulaire d'une extension joueur compétition,
- Être âgé de moins de 21 ans au 1er janvier de la saison en cours,
- N'avoir participé à aucune rencontre lors de la saison en cours,

Attention : S'agissant des **joueurs aspirants ou stagiaires** (ou joueur ayant signé son premier contrat de joueur de haut niveau à l'issue de sa formation de stagiaire) membres d'une association ou société sportive relevant de la LNB, la demande de mise à disposition temporaire est soumise aux dispositions des **statuts de la LNB** le régissant.

Procédure d'obtention d'une Extension T

Etape 1

RDV sur FBI

The screenshot shows the FFBB FBI 2021-2022 interface. At the top, there is a navigation bar with the following menu items: Organismes, Licences, Compétitions, Administrations, Editions, Jeunesse. A search bar is located on the right side of the navigation bar. The main content area is divided into three sections: 'Nouveautés', 'Corrections', and 'Statistiques'. The 'Nouveautés' section is currently selected and displays a list of updates for the 'Gestion des entrées/sorties' and 'Gestion des prescriptions' modules. The 'Corrections' section displays a list of corrections for the same modules. The 'Statistiques' section displays summary statistics for the current season.

FFBB

FBI 2021-2022

testeur testelicense

Organismes Licences Compétitions Administrations Editions Jeunesse

Chercher

Gestion des licences

Nouveautés

Gestion des entrées/sorties

Gestion des prescriptions

Nouveautés de la version 3.0.4 du 17/02/2021

Nouveautés de la version 3.0.3 du 16/12/2020

Nouveautés de la version 3.0.2 du 08/09/2020

Nouveautés de la version 3.0.5 du 24/02/2021

Nouveautés de la version 3.0.6 du 01/05/2021

Nouveautés de la version 3.0.1 du 10/07/2020

Corrections

Corrections de la version 3.0.4 du 17/02/2021

Corrections de la version 3.0.3 du 16/12/2020

Corrections de la version 3.0.2 du 08/09/2020

Corrections de la version 3.0.5 du 24/02/2021

Corrections de la version 3.0.6 du 01/05/2021

Corrections de la version 3.0.1 du 10/07/2020

Statistiques

Nombre total de licences : 1

Taux de renouvellement : 0%

Equipes engagées : 0

Pour lancer le processus de demande d'extension T via e-Licence, le club d'accueil doit se rendre dans l'onglet « **Licence** » et « **Gestion des préinscriptions** ».

Etape 2

Rechercher le licencié

Rechercher une préinscription

Comité 0075 - COMITE DE PARIS DE BASKET-BALL
Organisme IDF0075085 - TEST E-LICENCE

Licence Id

Nom Prénom E-mail

Chercher une date de naissance

Entre Et Saison 2020-2021

Recherche sur la date de création

Entre Et Statut e-mail

Statut Type Statut d'erreur

Recherche nationale AST/T

Joueur nécessitant une lettre de sortie

RECHERCHER

Pour rechercher un licencié dans la base national, cochez la case « **recherche nationale AST/T** »

Compléter la préinscription

Généralités

Groupe sportif principal

Groupe sportif pour l'extension

Licencié

Nom Prénom E-mail

Date de naissance

Type de demande* Type de compétition*

Pratique de basket

Pratiquer du VAE Jouer Type de pratique sportive

Jouer en Compétition 5x5 / 3x3 / Mini Basket

Diriger Entraîner une équipe Officier hors arbitrage Arbitrer (5x5 ou 3x3) Etre uniquement adhérent au club

Validation

Validation comité

COPIER LE LIEN

Seule une préinscription au statut « **05 – Licence générée** » peut faire l'objet d'une création de demande d'Extension T. En cliquant sur le résultat de recherche, une page préinscription simplifiée s'ouvre.

Sélectionnez le type de demande et le type de compétition.

Lorsque la fiche est enregistrée, un mail est envoyé au demandeur de licence.

Le statut de la pré-inscription passe alors à : « **06 - En attente de saisie adhérent AST/T** ».

Etape 4

Envoyer la préinscription avec l'Extension T

A l'enregistrement de la pré-inscription, FBI envoie un mail au demandeur contenant le lien hypertexte (à l'adresse mail saisie sur la fiche de pré-inscription).

Etape 5

Le licencié complète le formulaire

FFBB DEMANDE DE CRÉATION DE VOTRE LICENCE DANS LE CLUB

FAQ Contacter le club Assistance

DEMANDE D'EXTENSION AST/T

JE SUIS

Prénom : [REDACTED]
Nom : [REDACTED]
Né(e) le : [REDACTED]
Numéro de licence : [REDACTED]
Catégorie : U14

JE SOUHAITE

Pratique sportive exercée dans le club principal : Jouer en Compétition 5x5 / 3x3 / Mini Basket
Pratique sportive exercée dans le club d'accueil : T + 5x5

CLUBS

Club principal : [REDACTED]
Club d'accueil : [REDACTED]

JE M'ENGAGE

Je reconnais avoir pris connaissance des mentions sur la protection de mes données personnelles lors de ma prise de licence et disponibles sur le site Internet de la FFBB.
Je certifie répondre aux conditions cumulatives suivantes conformément à l'article 417-410 :
- N'avoir participé à aucune rencontre lors de la saison en cours ;
- Être âgé de moins de 21 ans au 1er janvier de la saison en cours.

JE SIGNE ET VALIDE

Le licencié valide son formulaire.

Etape 6

Recevoir la confirmation



e-Licence FFBB – Saison 2020-2021

Merci !

Votre demande a été envoyée à votre club, qui va la contrôler avant de la transmettre à la Fédération Française de Basketball

A très vite sur les terrains.

La Fédération Française de Basketball.

Conformément à la réglementation sur la protection des données à caractère personnel (UE2016-679), vous bénéficiez d'un droit à l'information, d'accès, de rectification et de suppression des données, d'un droit d'opposition pour motif légitime ou pour tout traitement lié à la prospection commerciale, d'un droit à la limitation du traitement, et d'un droit lié à la portabilité de vos données ainsi que du droit de définir des directives relatives au sort de vos données après votre décès, qui s'exercent en nous écrivant à l'adresse e-mail dpo@ffbb.com. Ce courriel a été envoyé automatiquement par FBI depuis une adresse qui ne peut pas recevoir de réponse. France Basket Informations. Copyright © Fédération Française de Basketball

Un mail de confirmation est envoyé à l'utilisateur.

Une alerte est envoyée dans FBI aux clubs et aux comités (messagerie interne) ainsi qu'un message externe pour le club d'accueil et le club principal.

Etape 7

Valider par les entités

The screenshot shows a web form for the FFBB e-Licence application. The form is divided into several sections: 'Généralités', 'Pratique du basket', and 'Validation'. The 'Validation' section at the bottom contains two checkboxes: 'Validation comité' and 'Validation', both of which are currently unchecked. The 'Validation comité' checkbox is highlighted with an orange border. The form also includes fields for 'Groupement sportif principal', 'Groupement sportif pour l'extension', 'Licencié', 'Nom', 'Prénom', 'E-mail', 'Date de naissance', 'Type de demande', and 'Type de compétition'. The 'Pratique du basket' section includes options for 'Pratiquer du VAE', 'Jouer', 'Diriger', 'Entraîner une équipe', 'Officier hors arbitrage', 'Arbitrer (3x3 ou 3x3)', and 'Etre uniquement adhérent au club'. A 'COPIER LE LIEN' button is located at the bottom right of the form.

Le club principal et le comité peuvent **valider la demande d'Extension T**. Une fois que toutes les entités ont validé la demande, la fiche licence est mise à jour.